

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 18 mars 2014

**OBJET :**

**Demande de subvention  
« Maison du Grémillon »**

**Délibération n°3**

**Rapporteur : Mme ANTOINE**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Dans le cadre de sa politique sociale, Le Centre Communal d'Action Sociale a mené une réflexion importante sur le dispositif d'aide alimentaire sur son territoire en collaboration avec les différentes associations. De ces travaux est née une association, « La Maison du Grémillon », composée de membres d'Appel, du Secours Catholique, de Pass et du C.C.A.S.

Cette association a pour activité principale la gestion d'une épicerie solidaire. Lieu de distribution alimentaire, elle est également un véritable lieu de soutien et de remobilisation où le rapport humain est privilégié. La délivrance de bons, actuellement effectuée par le C.C.A.S. pour venir en aide aux ménages en difficulté, va donc faire place à un nouveau dispositif d'aide alimentaire.

Aussi « La Maison du Grémillon » sollicite du C.C.A.S. d'Essey-lès-Nancy, le versement d'une subvention de 12 000 €. Cette somme serait destinée à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'épicerie solidaire qui s'adresse aux habitants d'Essey-lès-Nancy.

**PROPOSITION**

Il est proposé au Conseil d'administration d'accorder à l'association « La Maison du Grémillon » une subvention de 12 000 €.

Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2014 du Centre Communal d'Action Sociale.

**DELIBERATION**

Mme Marie-France METZELARD, présidente de l'association « La Maison du Grémillon », ne prend pas part au vote.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 21 mars 2014.

**Extrait conforme**

**Le Président,**

**Jean-Paul MONIN**